Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIX. **Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 8 Octobre, 1881.** **No. 1.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 8 OCTOBRE, 1881.

Nous prions les personnes qui nous doivent, soit abonnement ou autres comptes, de venir régler aussi tôt possible.

Nous apprenons que les prisonniers qui travaillaient sur le chemin de fer de Morgan, près de Holmesville, ont été transférés au chemin de fer N. O. Pacific.

Assemblée spéciale de la compagnie des pompiers No. 1 ce soir à 7 heures, à la maison de cour. Que tous les membres s'y rendent. On traitera d'affaires importantes.

A partir d'aujourd'hui, samedi, le chemin de fer Morgan établira le service quotidien d'un convoi à passagers et d'un convoi à marchandises jusqu'à la station Whiteville, sur le Bayou Bœuf, à 20 milles au-dessus de notre ville. La distance de la Nouvelle-Orléans à Whiteville est donc d'environ 186 milles.

Le steamer St. Louis est arrivé à son quai, au pied de la rue Jackson; il y avait à bord 357 immigrants anglais, dont la plupart vont au Texas.—*Abeille*, 5.

***Arrêt du Grand Jury Contre Guiteau.*—Washington, 4.—Le grand jury a achevé, ce matin, l'audition des témoins dans l'affaire Guiteau. Vers une heure, il a suspendu la séance. Le président, M. Churchman, est allé au bureau de l'avocat de district et a déposé entre les mains du col. Corkhill une accusation contre Charles J. Guiteau pour meurtre de James A. Garfield, président des Etats-Unis, au moyen d'une blessure produite par une balle de pistolet aux mains de Guiteau, au dépôt de Baltimore et Potomac, le 2 juillet, 1881.**

Depuis son retour du voyage qu'il a fait au Texas sur l'avis de ses médecins, le gouverneur Wiltz, comprenant que sa santé ne lui permettrait pas d'exercer convenablement les fonctions de gouverneur, a notifié officiellement le lieutenant gouverneur McEnery de l'existence de l'incapacité prévue par l'article 62 de la constitution et l'a prié de continuer à remplir les fonctions gubernatoriales. Nous craignons que cette remise du pouvoir par le gouverneur Wiltz, rendue urgente par les progrès de la maladie contre laquelle il lutte depuis si longtemps avec tant de courage, n'indique la fin prochaine de la carrière de l'un des hommes les plus remarquables de l'Etat. Ses médecins sont impuissants contre la maladie qui le ronge depuis des mois.—*Meschacébé de St. Jean-Baptiste*, 1.

CHERCHEURS DE DUPES.—Depuis quelque temps nous recevons, de différents endroits, des offres d'annonces de prétendus agents, pour des articles dont nous n'avons aucun besoin, ni même que nous ne pourrions vendre, en admettant qu'ils fussent ce que l'on les représente.

Invariablement ces soi-disant agents demandent une certaine somme d'argent, en sus de l'annonce, qui certainement est plus qu'égale a la valeur de l'objet. Nous avons tout simplement jeté toutes ces propositions hétéroclites, dans le panier aux oublis et nous continuerons de le faire; nous pensons comme un certain nombre de nos confrères, que si toute la presse locale faisait de même, leur impudence cesserait et dès lors les journaux de campagne plus appréciés y trouveraient leur profit, car leurs colonnes en ne représentant que de loyales maisons de commerce, pourraient être prises comme guide, au lieu d'exciter la méfiance, ainsi que la publication des avis plus ou moins frauduleux tend a le faire.

L'annonce n'a de valeur que tant qu'elle est loyale, payant l'équivalent du travail donné et de la circulation émise, il est donc de l'intérêt de tous les éditeurs de n'en accepter que de telles.—*Etoile d'Ibérie.*

Cleveland, 3 oct.—Les collections pour le monument Garfield se sont élevées, aujourd'hui, à $1077; ce total fait aujourd'hui $5,137.

Rien de plus complet que l'assortiment de Jos. Bloch.

Combats avec les Indiens.

San Francisco, 4 oct. — Une dépêche de Tucson dit: Les indiens, au nombre de 75 à 100, ont attaqué le train de San Antegos, à environ un mille de Cedar Springs, samedi matin, tué Bartolo, San Amego et cinq conducteurs. Les malheureuses victimes ont vendu chèrement leur vie.

Les indiens ont attaqué la troupe du major Sanford vers 3 heures, la même après-midi, à 3 milles de la station. Le combat a duré jusqu'au soir; les indiens ont alors fait retraite. L'opérateur télégraphique et les soldats qui réparaient la ligne ont été également tués.

Sanford a eu un sergent tué et six hommes blessés.

San Francisco, 4.—Une dépêche de Tucson dit que le combat de samedi, entre les forts Grant et Thomas a duré 4 heures. Les Indiens ont été chassés de leurs positions parmi les rochers et ont fait retraite à travers la vallée Arivopa, vers les montagnes Gilinio. Un sergent a été tué et quatre soldats blessés. On ignore la perte des Indiens.

Gaz de Petrole.

[Abeille de la Nlle-Orléans, 5 octobre.]

Hier soir, M. T. Sewell, directeur de la Septoline and Safety Oil Company, située au No. 15 de la rue Dauphine, a soumis aux membres de la presse son éclairage au gaz de pétrole.

Ce gaz est opéré par un appareil hydraulique automatique de nouvelle invention et par une pompe qui force l'air à passer par les tuyaux de gaz jusqu'à la lampe contenant l'huile. Au lieu de mèche le bec a une pointe de carbone semblable à celles qui sont en usage dans la lumière électrique. Il n'est pas besoin de cheminée. La lumière est blanche et beaucoup plus forte que celle qui est faite avec le gaz de charbon et coûte seulement 50 cents par mille pieds cubes, ce qui ne fait que le quart du prix du gaz de charbon qui coûte $2 par mille pieds cubes.

Voila une fameuse invention, une invention d'autant plus précieuse qu'elle offre un éclairage beaucoup plus fort à un prix de 75 0|0 au-dessous du prix du gaz de charbon, et au-dessous aussi du prix de l'éclairage électrique qui, jusqu'à présent n'a pas brillé par le bon marché.

Le président Arthur, en prenant le pouvoir, a prononcé une adresse pleine de dignité et de patriotisme. Il y déclare qu'il gouvernera selon sa conscience et en toute liberté. Hors de là, l'adresse ne dit rien et n'engage en rien le nouveau président. Vendredi, il s'est ravisé sur la résolution adoptée la veille avec le cabinet de ne pas appeler le sénat en session extraordinaire et il a lancé une proclamation à cet effet, convoquant le corps en réunion pour le 10 octobre. Il invoque dans sa proclamation des objets d'intérêt pour le pays. C'est de bon augure, et cela prouve que le président Arthur saura s'émanciper des exigences de parti. Il a dû agir contre l'avis de ses conseillers qui n'étaient pas disposés à voir remplacer le vice président par un démocrate, ce qui est un fait assuré par la majorité que possède le parti démocrate au sénat. M. Bayard sera inévitablement appelé à la présidence de ce corps et deviendra ainsi le successeur légal du président en cas de mort de ce dernier. L'ancien cabinet continue à agir et l'on assure que les secrétaires Blaine et James seront conservés par le nouveau président.—*Meschacébé de St. Jean-Baptiste*, 1.

Le Fonds Garfield.—New York 4 oct. Le fonds Garfield s'élève maintenant à $335,112, somme à laquelle il faut ajouter $1,975, reçues également pour la mère du président décédé.

New York, 4 oct.—De bonne heure, aujourd'hui, le marché au maïs a été incertain. Il y a eu une baisse de 1½ à 2 cents par boisseau, plusieurs spéculateurs de Chicago ayant fait banqueroute.

Washington, 4—Geo. Scoville, de Chicago, beau-frère de Guiteau, est arrivé ici. Il a eu une entrevue avec le prisonnier et l'avocat de district Corkhill. Il a déclaré qu'il plaiderait la folie.

On Mange Trop.

On mange trop. On dépasse de beaucoup dans les repas la ration d'entretien nécessaire à la vie: on se figure que la surcharge de l'estomac n'est qu'inutile, alors qu'elle est nuisible. En effet, la quantité des sucs digestifs étant limitée, la petite portion des aliments attaquée par eux se noie, pour ainsi dire, dans la masse indigérée (1.) Alors, surviennent des douleurs vagues, premiers signes d'une digestion difficile; puis, les indigestions se multiplient, l'excitabilité gastrique disparaît; l'estomac devient une poche inerte où se putréfient les aliments ingurgités. Leur fermentation produit des gaz, des aigreurs, des spasmes douloureux de l'estomac, des nausées, de l'oppression, des vertiges; le goût se pervertit, la sensation de faim devient douloureuse, et celle de soif continuelle. L'état dyspeptique est créé.

Mais la quantité des aliments n'est pas le seul facteur à incriminer; leur qualité est souvent aussi la cause des troubles digestifs. Toutefois, il est difficile de formuler à cet égard des règles précises. Chacun a, si l'on peut dire, son individualité gastrique. On ne saurait rien trouver de plus personnel et de plus tyrannique que les goûts et les répugnances de l'estomac: les caprices de cette "cornue intelligente" ne peuvent se plier aux règles sévères de l'hygiène. Cependant on peut poser en principe que si l'estomac aime la variété, il l'aime dans les mets simples et peu abondants; il s'accommode souvent mal de ces dîners modernes, sous chaque plat desquels, comme dit Addisou, une maladie est embusquée.

On raconte qu'un médecin, lorsqu'il allait visiter un client riche, ne manquait jamais de passer à la cuisine pour serrer la main du chef. Comme on lui demandait la raison de cette bizarre manœuvre: "C'est bien le moins, répondit-il, que je sois reconnaissant envers cet homme: c'est à son art ingénueux d'empoisonner les gens que nous devons d'aller en voiture." Il y a peut-être de l'exagération dans cette boutade, car l'estomac a besoin d'être stimulé de temps en temps par les plats insolites d'un bon cuisinier, mais la continuité de ce qu'on appelle une "bonne cuisine" est dangereuse. N'y aurait-il à lui adresser que le reproche de faire trop manger, ce reproche serait capital.

Manger peu à la fois, quitter toujours la table avec un reste d'appétit, voilà, en effet, des lois qu'on ne peut violer sans crainte, quels que soient la force et les caprices de l'estomac. Ces lois s'appliquent principalement à la vieillesse, si communément portée à la gourmandise qu'elle semble s'y réfugier souvent comme dans son unique jouissance. Le vieillard doit songer que l'indigestion est sa plus redoutable ennemie, et qu'il en est, pour lui, des préceptes de la tempérance comme des préceptes de la chasteté: chaque fois qu'il les transgresse, c'est une pelletée de terre qu'il se jette sur la tête, pour employer la rude expression du cardinal Maury.

Le repas principal des vieillards, comme d'ailleurs de tous ceux dont l'estomac est délicat et la digestion pénible, doit avoir lieu au milieu du jour: le repas du soir doit être le plus léger possible. Pourquoi, en effet, le dîner est-il si ordinairement mal digéré? Parce que le déjeûner a été trop copieux; ou plutôt parce que, dans nos mœurs habituelles, il n'est séparé du dîner que par un intervalle insuffisant. Au lieu de cinq ou six heures, c'est pour le moins huit heures qu'il faudrait entre le repas du matin et celui du soir, étant donnée surtout la vie sédentaire de l'habitant des villes. Qu'arrive-t-il? On présente le soir à l'estomac fatigué par une digestion laborieuse et qui s'achève à peine (troublée qu'elle a été souvent par des libations intempestives,) les éléments d'un dîner fatalement condamné à être indigéré, et à causer, par suite, des troubles dans le fonctionnement gastrique. Si, au contraire, on s'impose la diète ou la demi-diète toutes les fois que l'estomac est fatigué par des écarts de régime, et peu disposé à recevoir des aliments, les fonctions digestives acquièrent une vigueur nouvelle. Car la diète est la méditation puissante, la sobriété, le remède sûr des troubles gastriques en général, surtout pendant la saison chaude, alors que l'appétit est moindre et la faculté d'assimilation peu active.

Ce que nous venons de dire du dîner s'applique *à fortiori* au souper, cette mode absurde, à laquelle tant de gens doivent une indigestion par repas, et qui ne devrait exister que pour les personnes dont la profession supprime le dîner.

Une question se présente naturellement, que l'on adresse souvent au médecin: Quel est le meilleur aliment? Chacun ayant, comme on l'a vu, son estomac à lui, comme sa manière d'être, la réponse à cette question est facile à prévoir: le meilleur aliment est celui que l'on digère le mieux. Tous les jours on voit des dyspeptiques digérer avec facilité les pâtisseries, le homard, le melon, la charcuterie, etc., alors que le lait, les œufs frais et les viandes grillées suscitent de la part de leur estomac des révoltes continuelles.

Mais il faut se garder de falsifier l'énoncé de cette loi de nature, en disant: "On digère bien ce qui se mange avec plaisir: *quod sapit nutrit.*" Cet axiome si commode est, comme on l'a dit, un redoutable chant de sirène, et la cause fréquente de bien des indigestions.

Sans méconnaître pour cela les bizarres caprices de l'estomac, il faut bien dire que les aliments ont un ordre de digestibilité, exactement déterminé par l'expérimentation.

Cet ordre est, pour les viandes de boucherie: mouton, bœuf, agneau, veau, porc; pour les volailles: poulet, dindon, canard, oie, etc.

Quant aux poissons, les plus faciles à digérer sont les poissons à chair blanche (carpe, sole); puis viennent les poissons à chair rouge, comme le saumon, beaucoup plus nourrissants, mais d'une digestion beaucoup plus dure; en dernier lieu, les poissons graisseux (anguilles), lourds et indigestes.

(A continuer.)

(1) C'est un des genres de dyspepsies admis par le professeur G. Sée.

Le Procès Guiteau.—Freehold, N. Y., 4 oct.—A l'ouverture de la cour du comté de Montmouth, le juge Scudder, (cour suprême,) a exposé au grand jury de l'Etat les mesures prises par les autorités relativement au châtiment de Guiteau, meurtrier du Président Garfield. En vue, a-t-il dit, de la déclaration de l'avocat de district, que les lois du pays suffiraient amplement à l'accusation du coupable, il ne paraissait plus nécessaire de demander la poursuite devant le grand juri du comté où est situé Long Branch, à moins que l'on ne soit édifié que besoin est de recourir au grand jury de ce comté pour assurer la punition du coupable, ce qui semble pas possible aujourd'hui, vu la déclaration de l'autorité compétente à Washington.

IMPRIMERIE

—DU—

COURRIER DES OPELOUSAS

On exécute à nos Bureaux, des impressions en tous genres, de luxe et de commerce.

Prix Modérés.

☞ *Une Visite Sollicitée.* ☜

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR

LEONCE & L. A. SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2.50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

FOR RENT.

(POSSESSION GIVEN IMMEDIATELY)

The Well Known

And Centrally Located

BUSINESS STAND

Under the "Courier" Printing Office,

Main Street, Opelousas.

THIS STAND IS ADMIRABLY ADAPTED TO ANY KIND OF BUSINESS, AND WILL BE RENTED AT A REASONABLE FIGURE. APPLY AT THE

COURIER OFFICE.

Call and see my new stock of *Solid Gold Jewelry*, &c. All articles sold guaranteed as represented. Watches, Jewelry, &c., repaired. Charges moderate. All work warranted.

O. C.

WELL, TRY IT.

(If you cannot read this print distinctly by lamp or gaslight in the evening, at a distance of 10 inches, your eyes are failing, no matter what your age, and your eyes need help. Your sight can be improved and preserved if properly corrected. It is a wrong idea that spectacles should be dispensed with as long as possible. If they assist the vision, use them. There is no danger of seeing too well, so long as the print is not magnified; it should look natural size, but plain. Don't fail to call and have your eyes tested.)

By King's System; and fitted with Combination Perfected Spectacles. Peddlers cannot get them. For Sale only by

REMI MORNHINVEG,

WATCHMAKER AND JEWELER,

Main Street, Opelousas.

Has just received, and keeps constantly in stock, a select assortment of **Watches, Clocks** and **Jewelry**, which is offered at New Orleans retail prices, for cash.

College Paroissial de la Ville Plate.

CE Collège sera sous la direction du Rév. P. L. Pensier, et les études seront conduites par M. J. B. Gallenne, A. M.

Il y a une vaste récréation devant l'école, de sorte que depuis leur entrée en classe jusqu'à leur sortie, les élèves seront sous la surveillance immédiate du professeur.

Il y aura, cette année, deux cours d'études: le cours préparatoire et le cours industriel.

Le cours préparatoire comprendra: la lecture, l'écriture, les éléments de grammaire et d'arithmétique.

Le cours industriel embrassera une étude complète des langues Anglaise et Française, l'arithmétique, la tenue des livres, l'histoire et la géographie.

A la requête des parents, l'on enseignera aussi le Latin, le Grec, l'algèbre et la géométrie.

L'enseignement religieux sera dirigé par le Rév. P. L. Pensier; mais les enfants appartenant à quelque dénomination Chrétienne que ce soit seront admis à l'école et laissés absolument libres de leurs sentiments religieux.

TERMES PAR MOIS:

Cours Préparatoire.....$1 50
Cours Industriel..... 2 00
Leçons Particulières..... 3 00

Entrée des classes: le premier lundi de Septembre. Pour renseignements, écrire à M. Pensier, curé de la Ville Plate, paroisse St. Landry, Lne. 27 août 1881.

COUVENT

—DE—

L'IMMACULEE CONCEPTION,

Sous la direction des

Sœurs Marianites de Ste-Croix,

Opelousas, St. Landry, Lne.

LA rentrée des classes du Couvent aura lieu le lundi 5 septembre. Les parents sont instamment priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. aug27

ACADEMIE DE STE. MARIE,

Opelousas, St. Landry, Lne.

LES classes de cette Académie recommenceront le lundi, trois octobre. Les parents sont priés d'y envoyer leurs enfants dès le premier jour.

Très-Rév. G. RAYMOND, A. M., D. D., Directeur.
Rév. J. F. RAYMOND,
ISIDORE MEEHAN.

24sep-2t

NOUVEAU MAGASIN.

Le "New Orleans Cheap Store."

Rue Main, vis-à-vis le Bureau de Poste,

OPELOUSAS.

JE viens de recevoir un assortiment complet de nouvelles marchandises, telles que *Marchandises Sèches, Habillements Confectionnés, Chaussures, Groceries, Vins, Liqueurs, Etc., Etc.,*

Que j'offre aux prix de la Nlle-Orléans, pour du comptant. TOUS sont invités à venir examiner mes marchandises et se renseigner sur mes prix avant de faire leurs achats ailleurs; cela ne leur coûtera rien, et ils pourront épargner de l'argent en ce faisant.

☞ Les plus hauts prix du marché seront payés pour la Mousse, la Laine et les Peaux, et toute espèce de produits du pays.

ETIENNE LATREYTE.

Opelousas, 13 Nov. 1880. 6m

JEAN MEDICIS,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Encoignure Nord et Union,

OPELOUSAS.

CERCEUILS Métalliques et en Bois de toutes dimensions et de toutes sortes.

Cercueils faits sur commande en deux heures de temps. Les tombeaux seront aussi construits à un bref délai. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.

J'ai un magnifique CORBILLARD, pour l'usage duquel, pour enterrements dans la ville, je ne demanderai aucune rémunération à ceux qui achèteront des cercueils de moi.

Prix modérés. JEAN MEDICIS.

Opelousas, 23 Juillet, 1881. 3m

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

EDITION quotidienne, $14 par an, payable d'avance; hebdomadaire, $3 par an.

LIQUEURS PURES

—ET—

Groceries de Choix

—ET—

A BAS PRIX

TENUES PAR

JOS. LASALLE,

Sur la Rue Landry, près du Pont, Opelousas.

PENSION PRIVÉE,

No. 63 Rue Bourbon, Nelle-Orleans,

—TENUE PAR—

Mr. & Mme. M. BELL,

(Dernièrement de St. Landry.)

CHAMBRES GARNIES. La pratique de nos amis et connaissances de St. Landry est respectueusement sollicitée.

JULIEN CLAUDE,

Marchand-Commissionnaire,

113 Rue Decatur,

(Entre St. Louis et Toulouse,)

NOUVELLE-ORLEANS,

POUR LA VENTE DES

Œufs, Volailles, Peaux, Laine, Pommes de Terre,

Et de tous les Produits de la Campagne.

LES ORDRES AU COMPTANT

Seront remplis au plus bas prix du marché.

Fait une Spécialité des Fruits

2 avril-1a

Les Citoyens Français

QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour actes commis sur leurs personnes ou leurs propriétés par les autorités civiles ou militaires des Etats-Unis, consulteront leur intérêt en s'adressant à MM. R. T. Posey & E. L. Posey, No. 69 rue du Canal, Nlle-Orléans, avocats, et membres de l'agence pour la collection de réclamations françaises aux Etats-Unis.

Les informations, les blancs nécessaires, etc., fournis gratuitement.

Mr. E. L. Posey est actuellement à Opelousas, et pourra être consulté à la pharmacie de Mr. W. O. Posey. 4 sept-tf.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies, &c., neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.

Opelousas, 20 Janvier 1877. 19tf.

LOUIS VATTER,

MENUISIER,

Rue Dumaine, entre les ateliers de V. Lastrapes et P. Gosselin, Opelousas.

MEUBLES de toutes sortes réparées. Les vieux meubles remis à neuf. Tout ouvrage garanti. Prix modérés.

Opelousas, 30 Juillet, 1881. tf

KENNETH BAILLIO.

AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M. Moore.—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [sept. 9 1876. 46tf

L. I. TANSEY,

Attorney at Law,

OPELOUSAS, LA.

Prompt attention given to collection of claims.

AVOCAT.

Attention toute spéciale donnée à la collection des réclamations. myl1tf

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

LATREYTE, ETIENNE—Dry goods, hardware, crockeryware, staple and fancy groceries. Main street, opposite Postoffice.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Miscellaneous.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical instruments repaired. Bellevue st.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

EALER, C N.—Watchmaker and jeweler established 1845. Personal attention to repairing; corner Main and Landry sts.

HADDEN, LOUIS.—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

JONES & PARKER, DRS.—Physicians and surgeons; office on Main street, adjoining Posey's drugstore. ja29

LITTELL, R. M.—Druggist, Apothecary and Pharmaceutist. Main street, next to the Postoffice. Prescriptions accurately filled.

LESASSIER, F.—Staple and fancy groceries, liquors, cigars, confectionery, hardware, &c, cheap for cash; Court street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Main street, near Mornhinveg's shop.

MCDANIEL, ELI—Little Bijou Saloon.—Finest wines, liquors and cigars; Bellevue street, near corner of Main.

PEFFERKORN, EMILE—Verandah Coffee-House, opposite Courthouse. Fine wines liquors, cigars and billiard table.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; terms, $2.50 in advance. Main st.

THOS. H. LEWIS, Attorney at Law. JAS. O. CHACHERE, Clerk Dist. Court.

LEWIS & CHACHERE,

Real Estate Agents,

Opelousas, St Landry Parish, La.

Lands bought and sold on commission. Correspondence solicited. Jan 17, 1880.

KENNETH BAILLIO,

Attorney at Law,

Office adjoining Jos. M. Moore's, Opelousas, La

WILL practice in the Courts of the Eighth Judicial District, and before the Supreme Court at Opelousas. Important business taken in neighboring parishes. 40tf

B. A. MARTEL,

Attorney-at-Law,

Office:—Court Street, near corner of Landry,

OPELOUSAS, LA.

WILL practice in the Parish and District Courts, and give especial attention to all business before Magistrates' Courts. [27

E. D. ESTILETTE G. L. DUPRE

ESTILETTE & DUPRE,

ATTORNEYS-AT-LAW,

Office in the Old Bank Building,

Opelousas, La. 9*

JULES GIL,

ATTORNEY AT LAW

—AND—

NOTARY PUBLIC.

Office with F. F. Perrodin, Opelousas, La.

W. C. PERRAULT,

ATTORNEY AT LAW,

Notary Public and Auctioneer,

OPELOUSAS, LA.

Special attention given to the collection of claims and the entry of lands. fe21

LAURENT DUPRE,

Attorney at Law and Notary Public,

OPELOUSAS, LA.,

OFFICE at the old Postoffice building, corner of Court and Landry streets. May 18, 1878. 20tf

Business Notices.

FOR SALE.—A fine buggy mare, harness and new buggy. Apply at this office.

A BARGAIN.—A ten horse power engine and boiler may be had cheap by applying at this office.

Now is the time for New Orleans merchants to advertise, and the COURIER is the proper medium. Send in your advertisements.

Subscribe for this paper and send it to your friends. Nothing makes an intelligent man sooner than the habit of reading his home paper.

BLANKS—For advances of supplies, for notaries, for justices of the peace, &c., always kept on hand or printed at short notice at the COURIER office.

A $40 scholarship, good for a full course of Book-Keeping in Blackman's Commercial College, New Orleans, can be had at a heavy discount on application at this office.

The COURIER ought to be in the family of every intelligent man in the parish. Single subscriptions $2.50 in advance; $2.25 each in clubs of five, and $2.00 in clubs of ten.

Patronize home enterprise, by having your job work done at the COURIER office. We guarantee satisfaction in style of work and prices. A fine lot of cards, &c., just received.

Have your bill heads, letter heads, circulars cards, ball and wedding tickets, hand bills labels, posters, etc., printed at the COURIER office. We are prepared to execute all orders *at the very lowest cash prices.*

Our subscription price is $2.50 *if paid in advance.* If not paid in advance, the price is $3.00. Let there be no misunderstanding about this matter. These have been our terms since 1875.

CLUBS.—We will receive subscriptions, in clubs of five, at $2.25 each; in clubs of ten, at $2.00 each—cash in advance.

Mr. H. D. Larcade who has been absent recently, has returned and re-opened his old shop on Main street, opposite Mrs. Prévost's, where he is prepared to do any work in his line on short notice and at reasonable prices.

Postmasters

Are requested to notify us when any of our subscribers fail to take their papers from the postoffice. We believe blanks are furnished them for that purpose.

LOOK! **JOB PRINTING** OF EVERY DESCRIPTION

☞ *Executed at this Office.* ☜